

La secrétaire générale

Québec, le 13 avril 2017

Par courriel électronique

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
Tour de la Bourse, Case postale 001800
Rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal, Québec, H4Z 1AZ

Objet : Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel
Dossier de la Régie R-4000-2017

Monsieur,

En référence à votre demande au sujet du programme commercial pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel du distributeur, Transition énergétique Québec (TEQ) ne pourra malheureusement se prononcer ni participer à ce dossier à court terme.

Nous comprenons que certains intervenants ont évoqué l'entrée en fonction de notre organisme comme un changement contextuel et législatif devant être considéré dans le cadre de ce dossier, cependant, TEQ n'a que 13 jours d'existence. De plus, Mme Gélinas, présidente-directrice générale, n'a pas encore eu l'occasion de rencontrer les distributeurs et de se familiariser avec l'ensemble des programmes. Ce sera fait au cours des prochaines semaines.

Il lui fera d'ailleurs plaisir de convenir d'une rencontre prochaine avec la Régie de l'énergie, suite à ses rencontres avec les distributeurs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

La secrétaire générale,



Michèle St-Jean